

# Compte administratif 2022

# Budget primitif 2023

Présentations synthétiques



# Compte administratif 2022

Le résultat de fonctionnement global 2022 est de 2 778 783,11 € (2 531 768€ en 2021)

Le déficit d'investissement est de – 3 825 780,93 €

L'excédent de fonctionnement reporté en 2023 s'élève à 1 267 649,79 €

Après intégration des restes à réaliser, l'excédent net disponible pour le budget 2023 est de 1 387 757,62€ (1 267 650 € en 2021)

Cette année, il est proposé de voter le compte administratif 2022 et le budget primitif 2023 lors de la même séance du conseil municipal afin d'affecter directement le résultat 2022 au besoin de financement 2022 de l'investissement, d'une part, et le solde, au budget 2023 en fonctionnement, d'autre part.

CA 2022				
	section	recettes	dépenses	résultat
réalisations de l'exercice (écritures réelles + d'ordre)	fonctionnement	21 658 407,54 €	18 879 624,43 €	2 778 783,11 €
	investissement	12 648 600,08 €	16 474 381,01 €	- 3 825 780,93 €
reports exercice n-1	fonctionnement	1 267 649,79 €		
	investissement	747 185,46 €		
total		36 321 842,87 €	35 354 005,44 €	
restes à réaliser (engagées en 2022, réglées en 2023)		2 930 875,69 €	2 510 955,50€	419 920,19 €
<b>total cumulé</b>		<b>39 252 718,56 €</b>	<b>37 864 960,94 €</b>	
Résultat global de clôture		<b>1 387 757,62 €</b>		

# Budget primitif 2023

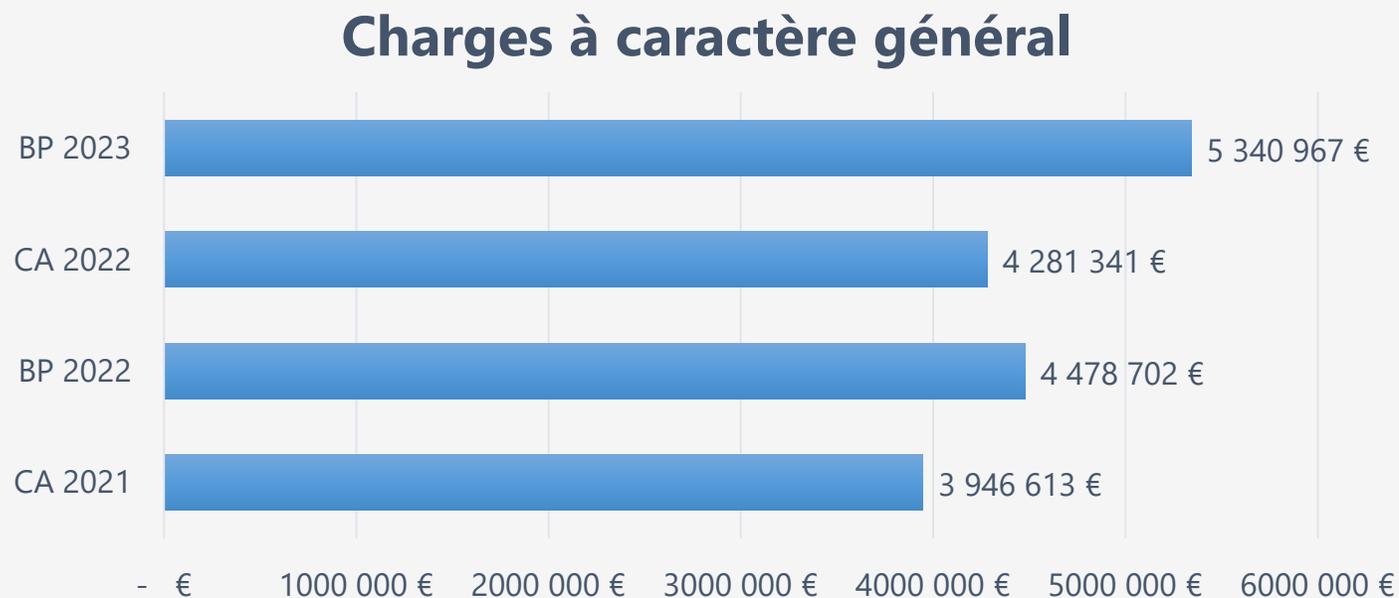
- 1 Le budget 2023 s'élève à un montant de 41.599. 635 € dont 18.679.572 € consacrés à l'investissement (dont intégration des reports 2022 et du résultat)
- 2 Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 20.153.317 € soit +6,2 % / BP 2022  
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 22.915.565 € soit +4,1 % / BP 2022
- 3 L'autofinancement prévisionnel ainsi constitué va permettre de subventionner l'investissement et rembourser le capital des emprunts
- 4 Le dynamisme des bases fiscales en recettes permet de compenser en dépenses l'inflation et la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires au 1<sup>er</sup> juillet 2022 sur l'année pleine 2023

BP 2023	section	recettes	dépenses
fonctionnement	opérations réelles	22 915 565 €	20 153 317 €
	écriture d'ordre	4 498 €	2 766 746 €
investissement	opérations réelles	15 808 218 €	18 570 466 €
	écriture d'ordre	2 871 354 €	109 106 €
total	opérations réelles	38 723 783 €	38 723 783 €
	écriture d'ordre	2 875 852 €	2 875 852 €
<b>total</b>		<b>41 599 635 €</b>	<b>41 599 635 €</b>

# 1 – Les dépenses de fonctionnement : les charges à caractère général

---

**Les charges à caractère général** représentent 4.281.341 € en réalisé 2022 (+8,5% / CA 2021) et une inscription budgétaire de 5.340.967 € est prévue au BP 2023 (+19% / BP 2022) :



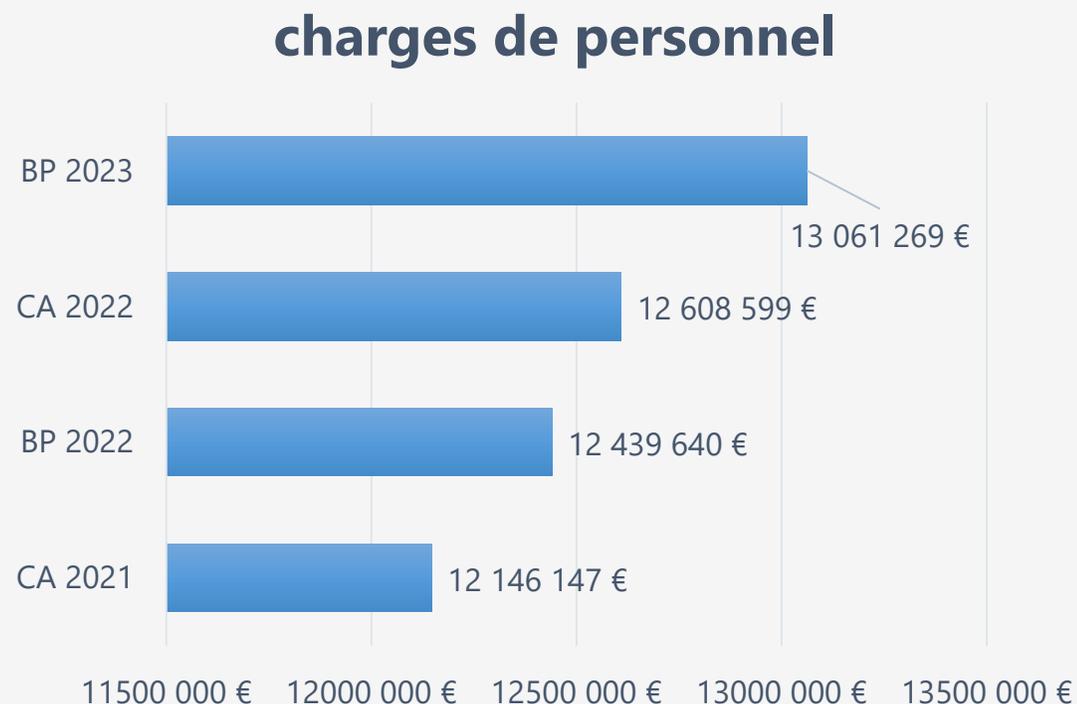
L'augmentation de cette section est principalement due à l'inflation en 2022 et 2023 (notamment coût des énergies +60% en 2 ans et restauration scolaire +20%, et aux assurances ponctuelles « Dommage Ouvrage » et « Tous risques chantiers » des travaux de la plaine des sports).

## 2 - Les dépenses de fonctionnement : la masse salariale

**La masse salariale (012 - salaires, assurance du personnel et titres restaurant)** représente 12.608.599 € en réalisé 2022 (+4,6% / CA 2021) et une inscription budgétaire de 13.061.269 € est prévue au BP 2023 (+5% / BP 2022) :

Les frais de personnel ont varié en 2022 du fait des augmentations (non prévues au budget initial 2022) successives du SMIC, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires au 1<sup>er</sup> juillet 2022 de +3,5% soit +175.000€ pour 6 mois (soit +350.000€ sur l'année pleine 2023) et du fait de la baisse d'activité en 2021 (covid). Nous n'avons pas connaissance d'une augmentation de l'indice courant 2023. De plus, des variations annuelles existent également du fait de postes vacants, partiellement pourvus sur l'exercice concerné.

Cette dépense représente 69% des dépenses de fonctionnement (compte administratif 2022) et 65% en prévisionnel 2023 (budget primitif 2023).



### 3 - Les dépenses de fonctionnement : les autres charges de gestion courante

---

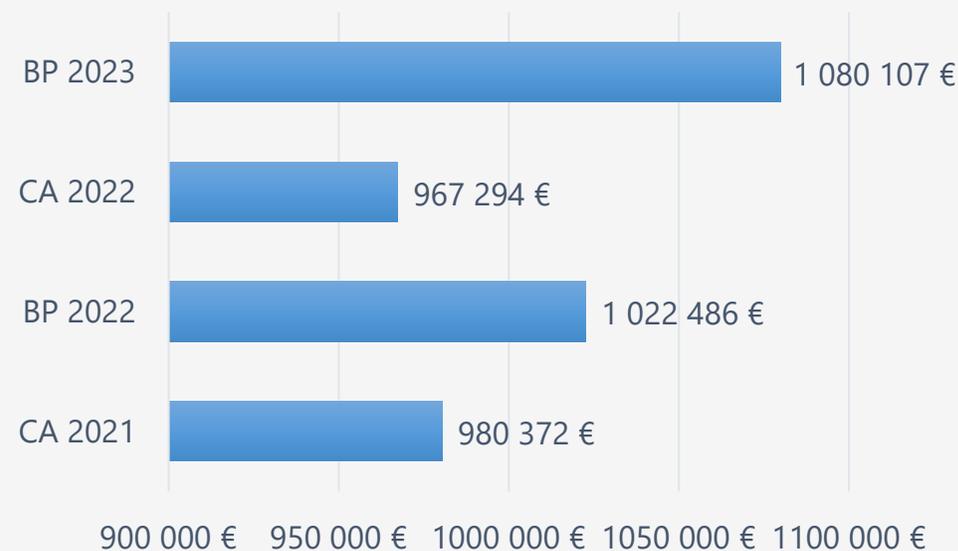
**Les autres charges de gestion courante** représentent 967.294,39 € en réalisé 2022 (-1,3% / CA 2021) et une inscription

budgétaire de 1 080 107 € est prévue au BP 2023 (+6% / BP 2022) et notamment :

- Contribution au SDIS (525.255,43€ en 2022, prévision de 547.016 € au BP 2023)
- Subventions versées aux associations locales et clubs (106.344€ en 2022 dont 2.919€ remboursement des interventions aux tiers nids frelons, prévision de 130.315 € au BP 2023)
- Subventions versées aux CCAS (95.000€ en 2022, prévision de 90.000€ au BP 2023, baisse liée à l'augmentation des recettes du département RSA par ailleurs) et à la Caisse des Ecoles (50.000€ en 2022, idem au BP 2023)

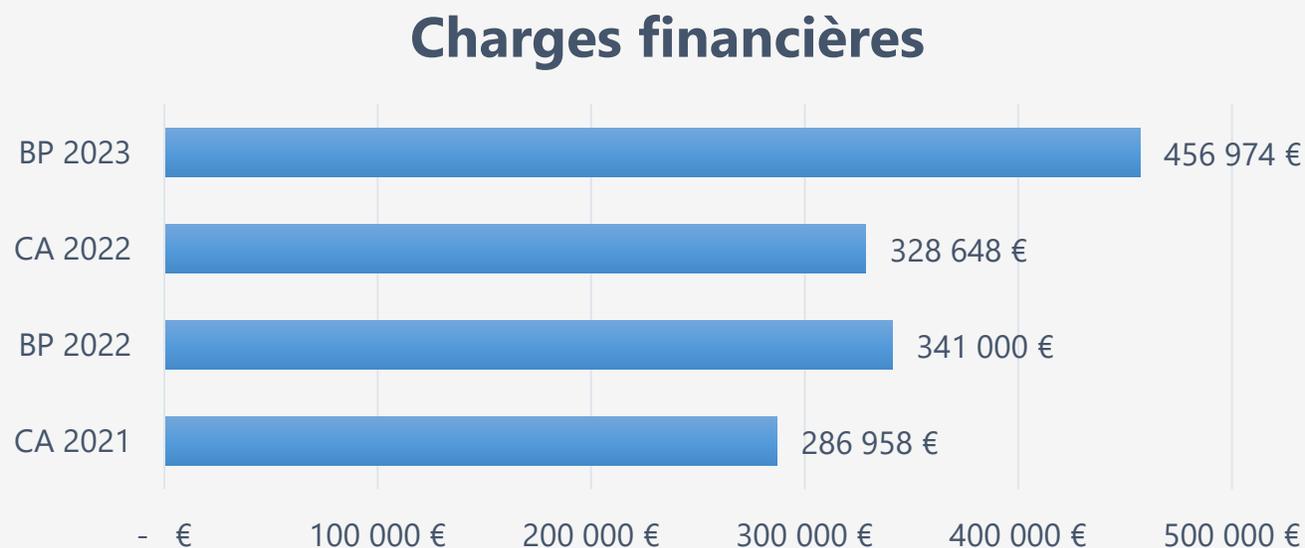
*Nb : la contribution au FPIC de 200.000€ (82.719€ en 2022) apparait dans le compte « 014 739223 atténuation de produits » en dépenses*

#### autres charges de gestion courante



## 4 - Les dépenses de fonctionnement : les charges financières

**Les charges financières** représentent 328.648,10 € en réalisé 2022 (+14,5% / CA 2021) et une inscription budgétaire de 456.974 € est prévue au BP 2023 (+34 % / BP 2022) : elles sont constitués des intérêts d'emprunts et ICNE (reports sur 2023).



Malgré des taux d'intérêts bas depuis 2 années, la charge des intérêts d'emprunts augmente du fait du tirage de nouveaux emprunts en 2022 (5,55 M€ en 2022 et 1M€ début 2023, en report de 2022 sur 2023). Il n'est pas prévu le recours aux emprunts en 2023 (hors report précité).

## 5 – les recettes de fonctionnement : les impôts et taxes

---

**Les impôts et taxes** représentent 15.584.536,66 € en réalisé 2022 (+3% / CA 2021) et une inscription budgétaire de 15.905.459 € est prévue au BP 2023 (+7 % / BP 2022) : ils sont constitués à plus de 80% par les impôts locaux :

1

Le produit des impôts locaux s'élève à 12 298 529 € en réalisé 2022 (+8,5%/ CA 2021) et une inscription budgétaire de 13 000 000 € est prévue au BP 2023 (+7,3% / BP 2022)

La ville n'ayant pas augmenté le taux depuis 2009, la variation est liée à la revalorisation annuelle des bases fixée par l'Etat (+3,2% en 2022, +7,1% en prévisionnel 2023 pour les foyers et +1,5% pour les entreprises) et aux nouvelles constructions

2

L'attribution de compensation de la CACP est également enregistrée comme un impôt issu du transfert de l'ancienne taxe professionnelle : 1,3 M€ en 2022 (idem en 2023)

3

La taxe additionnelle sur les droits de mutation a enregistré une variation importante en 2022 (1,3 M€ réalisé 2022 et 900.000 € prévu en 2023) liée essentiellement au rattrapage des cessions immobilières après 2 années de covid.

Les taxes sur la consommation finale d'électricité, la taxe sur la publicité extérieure et la taxe sur les pylônes électriques varient peu (respectivement 350.000€, 250.000 € et 110.000 € au BP 2023)

## 6 – les recettes de fonctionnement : les dotations, subventions

---

**Les dotations, subventions et participations** représentent 3.747.072 € en réalisé 2022 (+10,5% / CA 2021) et une inscription budgétaire de 3.318.298 € est prévue au BP 2023 (-7,7% / BP 2022) :

1

La CAF participe au budget de la ville à hauteur de 1.213.768€ en 2022 (+6,5% / CA 2021) et une prévision de 1.232.399€ en 2023 est inscrite (-9,9% / BP 2022 baisse due à la fermeture de la crèche familiale en 2021 et à la baisse d'activité du centre social de la Ravinière en 2022).

La CAF subventionne les accueils de loisirs, les crèches et les maisons de quartiers par des aides directes (prestations de service unique) et par le contrat spécifique CEJ (contrat enfance jeunesse)

2

La DGF – Dotation globale de fonctionnement de l'Etat continue de baisser : 974.544€ en 2022 et une prévision de 850.000 € en 2023.

La DSU – Dotation de solidarité urbaine : 244.379€ en 2022 et une prévision de 245.000 € en 2023.

3

L'Etat verse également à la Ville des compensations liées aux exonérations de la taxe foncière (exonération partielle des bases des entreprises de productions depuis 2021) : 881.264 € en 2022 et une prévision de 850.000€ en 2023 est inscrite.

## 7 – les recettes de fonctionnement : les autres recettes

---

**Les ventes de produits, autres produits et atténuations de charges** représentent 2.253.046 € en réalisé 2022 (+14,3% / CA 2021) et une inscription budgétaire de 2.275.800 € est prévue au BP 2023 (+ 4,4% / BP 2022) :

**1** Les recettes issues de la facturation et de la vente de prestations représentent 1 909 K€ en 2022 (+15,6% / CA 2021) et une prévision de 1 924 K€ en 2023 est inscrite (+5,9% / BP 2022)

La nouvelle tarification mise en œuvre au 1<sup>er</sup> septembre 2022 a eu un impact légèrement positif sur les recettes (environ +2% en moyenne) et permet de combler une partie de la variation des dépenses liées à l'inflation

**2** Les autres produits sont constitués principalement des recettes des loyers : 182 K€ en 2022 (idem CA 2021) et une prévision de 185 K€ en 2023 est inscrite en 2023 (+1,6% / BP 2022)

**3** Les atténuations de charges : 161 K€ en 2022 (+18% / CA 2021) et une prévision de 166 K€ en 2023 est inscrite (- 7,7% / BP 2022) sont constituées par les remboursements sur rémunération (indemnités journalières) et par la recette liée aux titres restaurant.

Il est prévu courant 2023 une augmentation de la valeur faciale du titre restaurant de 5€ à 6€ (dont la moitié est à la charge de la collectivité) et une diminution des remboursements des indemnités journalières (baisse des longues maladies)

## 8 – les dépenses d'investissements réalisées en 2022

---

**Au total, la ville a réalisé 16.468.051€ de dépenses d'investissement en 2022 avec principalement :**

Travaux bâtiments scolaires : 387.749 €

Travaux autres bâtiments : 422.235 €

Entretien et aménagement voirie et espaces verts : 1.571.720 € (dont 278.834€ chaussée Jules César et 339.192€ fin des travaux rue Livilliers)

Matériel de transport : 135.319 €

Projets et matériels informatiques : 476.596 € (dont école numérique, vidéoprotection, fibre école St Exupéry, solde création réseau fibre noire, nouveaux logiciels et matériels).

Mobilier : 81.901€

Etude schéma directeur immobilier énergétique : 189.900 €

Poursuite et fin rénovation de l'hôtel de ville : 1.056.913 €

Construction équipements pôle St Exupéry : 9.535.819 €

Requalification des espaces extérieurs école St Exupéry : 739.069 €

Remboursement du capital de l'emprunt et cautions : 1.422.377 € (dont 2.858 € cautions diverses)

## 9 – les dépenses d'investissements prévues en 2023

---

**Au total, la ville a inscrit 13.090.021 € de dépenses d'équipement pour 2023 (hors reports 2022 et déficit d'investissement 2022), avec principalement :**

Travaux bâtiments scolaires : 254.800 €

Travaux autres bâtiments : 611.174 €

Entretien et aménagement voirie et espaces verts : 964.900 € (dont 140.000 € rue des voltigeurs, 100.000 € sécurisation rue l'Abbé Léonard et 100 000 € aménagements extérieurs F. Villon)

Matériel de transport : 50.000 €

Projets et matériels informatiques : 242.612 € (dont école numérique, vidéoprotection, nouveau parc photocopieurs, nouveaux logiciels et matériels).

Mobilier : 39.871€

Provision acquisitions : 240.000€

Acquisition du centre social du déclic : 1.858.061€

Solde construction équipements pôle St Exupéry : 4.580.000 €

Travaux Plaine des Sports Chaussée Jules César 1<sup>ère</sup> année : 1.500.000 €

Travaux réhabilitation terrain synthétique Stade C. Léon : 556.860 €

Remboursement du capital de l'emprunt et cautions : 1.686.025 € (dont 2.703 € cautions diverses)

## 10 – les recettes d'investissements réalisées en 2022

---

**Au total, la ville a perçu 12.068.246 € de recettes d'investissement en 2022, dont principalement :**

### **Subventions :**

CACP travaux pôle st-Exupéry (2<sup>ème</sup> versement sur 3) : 1.800.000 €

Région IDF : 6.752 €

Département 95 travaux pôle st-Exupéry (2<sup>ème</sup> versement sur 3) : 799.742 €

Subventions Enfouissement réseaux (Impasse Lamartine, rue Livilliers, rue W. Thornley) : 35.924 €

Produits des amendes de police : 75.622€ (très variables, en fonction de la moyenne régionale)

**FCTVA : 1.863.043€**

**Taxe d'aménagement : 306.480 €**

**Emprunts tirés et cautions reçues : 5.666.564 €** (dont emprunt à taux 0 de la Caisse d'Allocations Familiales de 116.564 € comptabilisé hors dette bancaire)

**Excédent de fonctionnement 2021 : 1.514.118 €**

## 11 – les recettes d'investissements prévues en 2023

---

**Au total, la ville a inscrit 12 877 342 € de recettes d'investissement en 2023, dont principalement :**

**Subventions (notifiées uniquement, hors reports 2022 sur 2023) :**

CACP (dont 3<sup>ème</sup> versement sur 3 pôle st-Exupéry et subvention schéma directeur) : 1.875.000 €

Subventions ETAT (plaine des sports) : 80.000 €

Produits des amendes de police : 20.000 € (très variables, en fonction de la moyenne régionale)

Agence de l'eau travaux pôle st-Exupéry : 385.967 €

**FCTVA : 2.100.000 €**

**Taxe d'aménagement : 210.000 €**

**Cessions foncières : 5.545.000 €** (ancienne école St-Ex 5 M€ et terrain route d'Ennery 545.000€)

**Emprunts : 0 €**

**Autofinancement de 2022 : 2 658 675 €**

## 12 – Etat de la dette bancaire

L'encours de la dette est de 14 823 700€ au 1<sup>er</sup> janvier 2022 soit 1 078€ par habitant (moyenne de la strate : 964€) et progresse de 28% au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du fait des tirages des emprunts en 2022.

L'annuité de l'année 2022 est de 1 729 774€ et nous inscrivons une prévision de 2 131 463€ pour 2023.

dette	2021	2022	prévision 2023
annuités	1 428 896 €	1 729 774 €	2 131 463 €
intérêts	272 265 €	310 255 €	448 141 €
amortissement	1 156 631 €	1 419 519 €	1 683 322 €
encours au 1er janvier	11 980 331 €	14 823 700 €	19 069 831 €
taux moyen d'intérêts	2,33%	2,05%	2,37%
population INSEE	17 641	17 685	17 330
encours par habitant	843 €	1 078 €	1 100 €
moyenne de la strate	880 €	964€	nc

Les ratios communiqués dans cette présentation sont issus du compte des communes